

Le carnet de recommandations architecturales et paysagères du PLUi

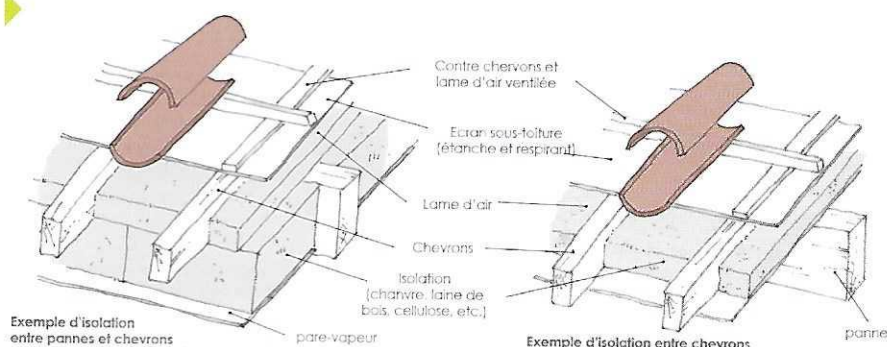
C'est un document pédagogique annexé au PLUi de l'île de Ré qui complète les prescriptions du règlement du PLUi. Il fournit un outil de compréhension et d'aide au maintien et à la préservation de la qualité du paysage insulaire et de l'architecture rétaise.

Le carnet comprend 5 chapitres :

1) Restaurer une construction ancienne

Il donne des repères sur la typologie architecturale du patrimoine immobilier de l'île de Ré et propose des recommandations de restauration et des conseils d'intégration des dispositifs d'économie d'énergie dans le bâti ancien.

Le guide apporte ensuite des conseils sur la végétalisation des murs des cours et des jardins privés. La végétation participe à l'ambiance des rues et à l'animation des espaces publics. Elle permet en outre d'atténuer le caractère minéral des espaces urbains.



2) Construire, agrandir son habitation

À la simplicité des volumes de l'habitat rétais répond une grande variété de découpage des terrains et donc de l'organisation des constructions. Cette diversité confère à chaque bourg et à chaque quartier une identité.

Le carnet de recommandations rappelle et étoffe les prescriptions du règlement écrit

du PLUi en ce qui concerne les volumétries avec des principes de composition tels que la simplicité et régularité de la façade et l'alignement de la construction sur la rue. Des conseils portent sur les toitures et pentes de toit, sur les murs de clôture et les clôtures végétales. Sont inclus des exemples à suivre et d'autres à proscrire.



3) Accueillir, abriter, développer son activité économique



Ce chapitre propose des principes d'aménagement des devantures commerciales, apporte des références pour les bâtiments artisanaux, les bâtiments agricoles et les cabanes ostréicoles ou salicoles. Quelques conseils sont donnés également pour un traitement qualitatif des abords des jardins familiaux et des campings, ainsi que pour l'aménagement des installations temporaires de plage.

4) La palette des couleurs et matériaux

L'architecture de l'île de Ré présente une qualité visuelle harmonieuse avec des toitures de couleur ocre rosé grâce à la présence dominante de la tuile canal, des enduits de façade allant de l'ocre au blanc et des menuiseries se déclinant sur un nuancier de gris et de vert.



5) La palette végétale

Celle-ci privilégie les essences locales en fonction du paysage : le tamaris et l'arroche de mer dans le marais, le pin maritime et le chêne vert dans les espaces boisés, des arbres de haute tige émergeant au-dessus des constructions et des plantations basses derrière les clôtures.



Arbousier (Arbustes unedo)

Et le patrimoine dans tout ça ?

Territoire exceptionnel à plus d'un titre, la spécificité de l'histoire et de l'architecture rétaises méritaient une expertise de terrain pour en extraire l'essence même. Le patrimoine a été divisé en deux catégories :

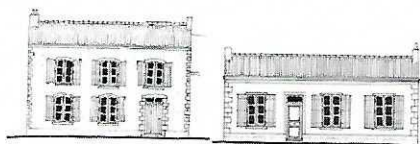
• Les éléments dits "remarquables"

qui qualifient les sites patrimoniaux exceptionnels et uniques sur l'île mais qui ne bénéficient pas d'une protection au titre des monuments historiques. Par exemple : le domaine de la Croix blanche au Bois-Plage-en-Ré ou encore la petite gare d'Ars-en-Ré

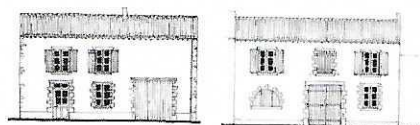
• La création d'une typologie

permettant de préserver et valoriser le tissu architectural de l'île qui frappe par son homogénéité et qui est le reflet de ses traditions culturelles. Ainsi, on distingue :

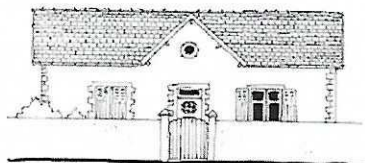
- Les immeubles de rapport
- Les maisons de bourg



- Les maisons bourgeoises
- Les maisons à vocation agricole

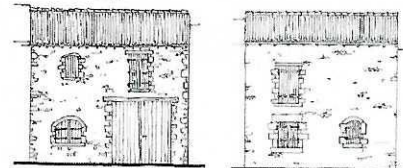


- Les maisons d'inspiration balnéaire

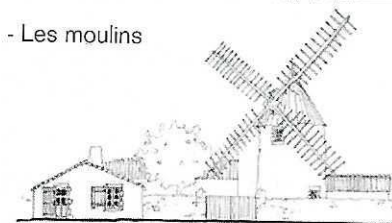


- Les clos ou enclos

- Les chais

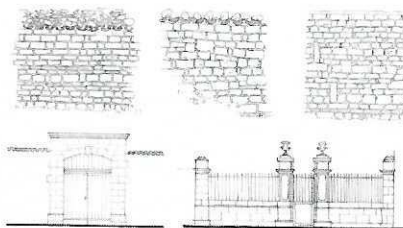


- Les moulins



- Les puits

- Les murs de clôture



En plus de ces deux distinctions, les protections au titre des Monuments historiques, le classement et l'inscription, restent d'actualité puisqu'ils font l'objet d'une servitude spécifique. Enfin, les communes disposant d'un Site Patrimonial Remarquable (Saint-Martin-de-Ré, La Flotte et Sainte-Marie-de-Ré), en conservent également les effets.

L'accompagnement en matière de valorisation du patrimoine permet de continuer à construire le patrimoine de demain de façon raisonnée tout en promouvant une création architecturale contemporaine inventive et de qualité.